



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grippe aviaire

Question au Gouvernement n° 2931

Texte de la question

GRIPPE AVIAIRE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Door, pour le groupe UMP.

M. Jean-Pierre Door. Monsieur le ministre de la santé et des solidarités, si le H5N1 provoque aujourd'hui moins d'effervescence dans les médias, n'oublions pas qu'à ce jour, le virus de la grippe aviaire a officiellement contaminé, dans une dizaine de pays, 245 personnes dont 144 sont décédées.

Pour la France, la préparation technique au risque de pandémie grippale a toujours constitué une étape prioritaire à travers l'élaboration et l'actualisation du plan gouvernemental de lutte contre le risque de pandémie, aujourd'hui complété par la rédaction de fiches opérationnelles et la mise en place d'une plate-forme téléphonique et d'un site Internet.

La constitution de stocks nationaux de masques, de traitements et de vaccins est effective. Un vaste programme de formation des professionnels de santé a été lancé pour permettre à chaque soignant d'identifier son rôle.

Enfin, une campagne d'information à destination des écoles et des professionnels de santé a été engagée pour promouvoir une culture de prévention.

Au-delà de ces aspects techniques, monsieur le ministre, vous avez jugé nécessaire d'intégrer les dimensions humaine et sociale du risque pandémique dans la stratégie de lutte. La mission d'information parlementaire a d'ailleurs insisté sur cet aspect dans son dernier rapport rendu en juillet dernier. La mise en place du plan et la gestion d'une éventuelle pandémie supposent en effet la confiance et la mobilisation des professionnels de santé, mais également celle de la population dans son ensemble.

À votre demande, s'est tenu, il y a quelques semaines, un colloque national sur le thème " Éthique et pandémie grippale " dont l'objectif était de poser les jalons d'une réflexion sur les enjeux sociétaux de la pandémie.

Décliner ce type d'initiative sur le terrain est une nécessité incontestable. Mais pour mobiliser l'ensemble de la population, il faut envisager une action de longue haleine qui puisse susciter une prise de conscience responsable chez chacun de nos concitoyens.

C'est pourquoi je vous demande, monsieur le ministre, de nous indiquer les autres actions que vous comptez mettre en oeuvre pour atteindre cet objectif. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé et des solidarités.

M. Xavier Bertrand, *ministre de la santé et des solidarités*. Même si la grippe aviaire ne fait plus aujourd'hui la une de l'actualité, n'oublions pas qu'hier, en Indonésie, a été enregistré le décès de sa cinquante-cinquième victime et que la question de l'épizootie et de la transmission de l'animal à l'homme anime toujours le monde scientifique et médical.

Jamais nous n'avons baissé la garde. La mission d'information n'a pas cessé ses travaux et je vous en remercie, monsieur Door, vous qui en êtes le rapporteur, de même que M. Le Guen, qui la préside, et tous les membres qui la composent.

En ce qui nous concerne, nous considérons que la grippe aviaire n'est pas seulement une question de santé, mais aussi un sujet de société. C'est pourquoi tout en constituant un stock suffisant de médicaments et de masques et en formant les professionnels de santé, nous avons tenu à associer l'ensemble de la société civile à l'étape de préparation.

C'est ainsi que nous avons décidé de mettre en place un comité d'initiative et de vigilance civique, présidé par le professeur Xavier Emmanuelli, spécialiste de la gestion des crises, qu'elles soient humanitaires ou sanitaires. Il s'entourera d'un grand nombre de responsables, responsables médicaux bien sûr, mais aussi représentants des cultes, des sciences humaines et des médias afin de couvrir un champ aussi large que possible pour que chacun s'interroge sur ce que devrait être la conduite collective et individuelle en cas de pandémie. L'idée, c'est, dans un contexte extraordinaire, que la population puisse continuer à vivre le plus normalement possible. Cela permettra d'anticiper au maximum, de prévoir le plus tôt possible comment nous pourrions concilier le respect des libertés individuelles, les impératifs de santé publique et les fondements élémentaires de la vie en société ou encore, de manière plus pratique, comment nous procéderions à l'approvisionnement des uns et des autres ?

Toutes ces questions, nous devons les poser par anticipation. Car une chose est certaine : se préparer au risque de pandémie grippale nous permettra d'être plus efficace en cas de crise, sanitaire ou non. Nous n'avons jamais baissé la garde et tant que nous pourrions améliorer notre plan, nous le ferons. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Door](#)

Circonscription : Loiret (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2931

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 octobre 2006